

## Qu'est-ce que le dépôt régional ?

Les œuvres cinématographiques et audiovisuelles soutenues par le Conseil Régional de Bretagne font l'objet d'un dépôt à la Cinémathèque de Bretagne et à Zoom Bretagne.

Ce dépôt a été mis en place dans un but de conservation et de valorisation du patrimoine. Le film déposé doit être accompagné d'un dossier regroupant différentes informations à caractère documentaire, patrimonial ou pédagogique.

Les objectifs de cette collecte sont de sauvegarder et valoriser le travail des réalisateurs et des producteurs en Bretagne ainsi que de favoriser un partage entre professionnels de l'audiovisuel et avec le public.

Les éléments constitutifs du dépôt seront donc traités à des fins de conservation par la Cinémathèque de Bretagne et de valorisation par Zoom Bretagne.

Le dépôt régional n'entraîne aucun transfert de propriété.

## La valorisation des œuvres audiovisuelles

Créé en janvier 2013 à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne, Zoom Bretagne a pour objectif d'améliorer la connaissance, la diffusion et l'accompagnement des œuvres cinématographiques et audiovisuelles produites et/ou tournées en Bretagne.

La mission de Zoom Bretagne consiste à :

- améliorer la visibilité des œuvres pour les diffuseurs et le public
- favoriser les échanges entre les créateurs et le public
- proposer des services adaptés au bénéfice des structures de diffusion afin de favoriser la diffusion des films en fonction des différents lieux (salles de cinéma, médiathèques, salles culturelles...).

## Les contacts

Sur les modalités du dépôt régional - Cinémathèque de Bretagne :

Lucie Jullien, [lucie.jullien@cinematheque-bretagne.fr](mailto:lucie.jullien@cinematheque-bretagne.fr)

Tél. : 02 98 43 63 55 - [www.cinematheque-bretagne.bzh](http://www.cinematheque-bretagne.bzh)

Sur la valorisation - Zoom Bretagne :

Fannie Campana, [bretagne.cinephare@gmail.com](mailto:bretagne.cinephare@gmail.com)

Tél. : 09 83 06 49 93 - <http://bretagne.cinephare.fr>

Sur les modalités de versement de la subvention régionale - Conseil Régional de Bretagne

Julia-Margaret Motte, [julia.margaret-motte@bretagne.bzh](mailto:julia.margaret-motte@bretagne.bzh)

Tél. : 02 99 27 11 63 - [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)

## Organisation du dépôt

1 / La société de production adresse à la Cinémathèque de Bretagne :

- Les éléments documentaires par mail à : [depot.regional@cinematheque-bretagne.fr](mailto:depot.regional@cinematheque-bretagne.fr) (adresse commune Cinémathèque et Zoom Bretagne).
- Une clé usb ou un disque dur contenant les fichiers du film à adresser à : Cinémathèque de Bretagne - Dépôt régional - 2 avenue Clemenceau – 29200 Brest. Pour les disques durs, l'envoi retour est à la charge du déposant.

2 / Après réception et vérification des éléments constitutifs du dépôt, la Cinémathèque de Bretagne :

- Délivre à la société de production l'attestation de dépôt demandée par le Conseil Régional de Bretagne. L'attestation ne sera pas délivrée si le fichier master est absent du dépôt.

3 / Après réception et vérification des éléments constitutifs du dépôt, Zoom Bretagne :

- Procède à l'inscription du film dans le Catalogue Films Bretagne.
- Demande l'autorisation de l'intégration du film en accès réservé sur le Catalogue puis délivre l'attestation de dépôt.

Documents obligatoires
Fichier Apple ProRes 4:2:2 HQ (ou +) sur disque dur ou clé USB
Fichier H264 .mp4 de moins de 5Go
Liste des supports de diffusions existants
Génériques définitifs début et fin
Fiche technique détaillée du film
Résumé standard du film
Lieux de tournage du film (ville, commune, monument, lieu-dit...)
Photos de promotion du film dégagées des droits en 300 DPI en JPEG (avec mentions obligatoires)
Présentation & filmographie de la production (si premier dépôt ou après mise à jour importante)
CV de la réalisatrice ou du réalisateur à jour

Documents complémentaires
Un lien Vimeo du film avec mot de passe + lien vers extrait ou BA.
N° de Visa et/ou N° ISAN
Liste technique et artistique des salariés bretons
Termes et durée des contrats de cession de droits d'auteur(s), de coproduction. Préciser les droits particuliers (Interviews exclusives, images d'archives...).
Participation aux festivals et prix obtenus
Dossier de presse du film
Affiche (si existante) - 300 DPI en JPEG
Site web du film
Date de sortie nationale et/ou avant-première et/ou première diffusion

